Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 029-212902563-20260410-DB202628-DE

COMMUNE DE SAINT-NIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 10 avril, à 18 h 30, le conseil municipal de la commune de SAINT-NIC dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Gilles MOLAC, maire.

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14

Date de convocation : 02 avril 2026

Présents : M. Gilles MOLAC, Mmes et Mrs Loïc LE BECHEC, Brigitte LE BRUN, Hervé GUILLOU, Patrick ANTOINE, Pascal COAT, Jean-René MARZIN, Anne-Françoise ROBIN, Catherine HENRY, Baptiste DANION, Tiphaine MORVAN, Tifenn LE GUELLEC, Didier DESPLECHIN.

Excusés : Mme Elodie CURUNET (excusée), Mme Frédérique MENESGUEN (pouvoir à G. MOLAC).

Secrétaire de séance : Catherine HENRY

DB2026-28

CRÉATION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES ET DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE

VU l'article L.2121-22 du code général des collectivités territoriales,

VU les articles 22, 23, 25 et 35 du code des marchés publics,

CONSIDÉRANT qu'à la suite des élections municipales il convient de constituer la commission d'appel d'offres (CAO) et ce pour la durée du mandat,

CONSIDÉRANT qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres titulaires élus en son sein,

CONSIDÉRANT que l'élection des membres élus de la commission d'appel d'offres doit avoir lieu à bulletin secret sauf accord unanime contraire (article L.2121-21 du CGCT) et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉCIDE** de ne pas recourir au vote à bulletin secret pour procéder à l'élection des 3 membres titulaires et des 3 membres suppléants de la commission d'appel d'offres,

- **DÉSIGNE** les membres titulaires et suppléants suivants :

    - Membres titulaires :
        - M. Hervé GUILLOU
        - M. Patrick ANTOINE
        - Mme Catherine HENRY

    - Membres suppléants :
        - M. Loïc LE BECHEC
        - M. Pascal COAT
        - M. Baptiste DANION

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 20/04/2026
Publié le
ID : 029-212902563-20260410-DB202628-DE

Pour extrait certifié conforme à l'original
Le Secrétaire

Catherine HENRY

Pour extrait certifié conforme à l'original
Le Maire,

Gilles MOLAC

MAIRIE DE SAINT-NIC
(Finistère)